

Onze ados radicalisés placés en IPPJ en 2015

Leur comportement inquiétait les autorités : un des jeunes agissait en tant que recruteur

Pour faire face à la prise en charge d'adolescents qui se sont dangereusement radicalisés et placés en IPPJ, les services d'aide à la jeunesse ont notamment appelé au soutien de 150 travailleurs formés à la culture et à la religion musulmane. L'an dernier, onze jeunes ont bénéficié d'un tel encadrement.

Nouveaux comportements, rupture avec la famille, déscolarisation soudaine... Nombreux sont les signes alertant de la radicalisation chez des adolescents. Si plusieurs d'entre eux ont pu être remis sur le droit chemin,

**9 garçons
et 2 filles
potentiellement
dangereux**

d'autres ont côtoyé de près l'univers des djihadistes en commentant des faits particulièrement répréhensibles. L'an dernier, ils étaient onze mineurs placés en IPPJ, nous révèle Vanessa Despiegelaere, porte-parole du cabinet de Rachid Madrane (PS), ministre en charge de l'Aide à la Jeunesse à la FWB.

Actuellement, 4 garçons sont placés en IPPJ pour des faits liés au radicalisme. Mais au total, nous comptons onze adolescents (9 garçons et 2 filles) qui ont été pris en charge parce qu'ils étaient suspectés de s'être dangereusement radicalisés et de s'être rapprochés de milieux terroristes. Par exemple, un des jeunes a été placé parce qu'il agissait comme « recruteur ». D'autres parce qu'ils étaient

prêts à partir en Syrie, explique la porte-parole.

ENTRE 40 ET 45.000 €

Si la durée des placements varie de 2 à 20 mois, selon les décisions des juges de la jeunesse, cette prise en charge a un coût. Au sein de l'Aide à la jeunesse, une prise en charge classique pour un jeune revient entre 40 et 45.000 euros par an. Au cabinet de Rachid Madrane, on précise toutefois que les mineurs radicalisés représentent une infime partie des jeunes. « Il faut rappeler que l'Aide à la Jeunesse prend en charge chaque année plus de 40.000 jeunes au moins un jour. C'est un chiffre qu'il faut garder à l'esprit pour mettre en perspective le nombre de jeunes pris en charge pour radicalisme. » Les enjeux restent toutefois les mêmes. On attend de ces jeunes qu'ils travaillent sur leur sociali-

sation, sur la prise de conscience des faits qui leur sont reprochés et sur l'impact destructeur de leurs comportements vis-à-vis de la société et d'eux-mêmes. « L'approche n'est pas fondamentalement différente pour un jeune engagé dans une dérive sectaire que pour un jeune qui s'inscrit dans une logique violente, par exemple », poursuit Vanessa Despiegelaere, insistant sur le fait qu'il faut retisser un lien avec le jeune.

C'est pourquoi ces jeunes prennent, avec d'autres, à des activités de groupes. Tels que les « cours d'habileté sociale » pour leur permettre de prendre conscience de leurs atouts ou encore le programme EPTO (European Peer Training Organisation) qui vise à prendre conscience des processus d'inclusion et d'exclusion, en portant attention au parcours des autres jeunes de l'IPPJ. ●

YOLANDE NIMY

Une surveillance continue**« Aucun risque de prosélytisme entre jeunes »**

Faut-il craindre que des adolescents radicalisés côtoient d'autres mineurs au sein des Institutions publiques de protection de la jeunesse ? La réponse est négative. « *Le risque de prosélytisme ne se pose pas comme en prison* », assure Vanessa Despiegelaere. « *En IPPJ, la surveillance est constante : les jeunes sont toujours encadrés, ils ne sont jamais seuls entre eux, ils n'ont aucune activité sans la présence d'au moins un éducateur.* »

UN CONSEILLER MUSULMAN

En IPPJ, on veille à constamment les occuper. Chaque institution chargée d'accueillir ces mineurs développe un programme pédagogique dans lequel les jeunes doivent obligatoirement s'inscrire. « *Ce n'est pas comme en prison où les détenus ont le choix ou non de participer aux activités qui leur sont proposées. Quand ils ne sont pas en activités encadrées, les jeunes sont dans leur chambre, où ils sont seuls* », poursuit l'attachée de presse.

Concernant les professionnels

qui entourent les adolescents radicalisés, les IPPJ peuvent compter sur l'aide des éducateurs dits référents ou encore celle d'un conseiller musulman. Sans oublier les 150 travailleurs qui ont reçu « *une formation générale sur la culture et la religion musulmane, pour mieux comprendre l'islam contemporain, et ont été formés à prendre conscience des indices de radicalisation violente, à comprendre les méthodes des recruteurs, à maintenir le dialogue avec les jeunes qui seraient susceptibles de basculer* », conclut Vanessa Despiegelaere. ●

Y.N.